

Certifié conforme à l'acte transmis au contrôle de légalité



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

du Conseil de Communauté de l'agglomération dijonnaise

Séance du jeudi 15 décembre 2011

Président : M. REBSAMEN

Secrétaires de séances : Mlle KOENDERS et M. MELOTTE

Convocation envoyée le 8 décembre 2011

Publié le 16 décembre 2011

Nombre de membres du Conseil de Communauté : 82

Nombre de présents participant au vote : 66

Nombre de membres en exercice : 82

Nombre de procurations : 11

Membres présents :

M. François REBSAMEN	M. André GERVAIS	M. Philippe CARBONNEL
M. Pierre PRIBETICH	M. Alain MILLOT	M. Alain LINGER
M. Jean ESMONIN	M. Joël MEKHANTAR	M. Franck MELOTTE
Mme Colette POPARD	M. Christophe BERTHIER	M. Louis LAURENT
M. Rémi DETANG	M. Philippe DELVALEE	M. Roland PONSAA
M. Jean-Patrick MASSON	Mme Anne DILLENSEGER	M. François NOWOTNY
M. José ALMEIDA	M. Georges MAGLICA	M. Michel FORQUET
M. Jean-François DODET	Mme Christine DURNERIN	M. Claude PICARD
M. François DESEILLE	Mme Nelly METGE	M. Pierre PETITJEAN
M. Patrick CHAPUIS	Mme Elisabeth BIOT	Mme Claude DARCIAUX
M. Michel JULIEN	Mlle Christine MARTIN	M. Nicolas BOURNY
Mme Marie-Françoise PETEL	Mlle Nathalie KOENDERS	M. Jean-Philippe SCHMITT
M. Gérard DUPIRE	Mme Marie-Josèphe DURNET-	M. Philippe GUYARD
M. Jean-François GONDELLIER	ARCHEREY	M. Pierre-Olivier LEFEBVRE
Mme Catherine HERVIEU	M. Alain MARCHAND	M. Jean-Claude GIRARD
M. Jean-Claude DOUHAI	M. Mohammed IZIMER	M. Patrick BAUDEMONT
M. Jean-Paul HESSE	Mme Hélène ROY	Mme Geneviève BILLAUT
Mlle Badiaâ MASLOUHI	Mme Myriam BERNARD	M. Murat BAYAM
M. Yves BERTELOOT	M. Mohamed BEKHTAOUI	M. Michel BACHELARD
M. Patrick MOREAU	Mme Jacqueline GARRET-RICHARD	M. Philippe BELLEVILLE
M. Dominique GRIMPRET	Mme Joëlle LEMOUZY	Mme Noëlle CABBILLARD.
M. Didier MARTIN	M. Jean-Yves PIAN	
M. Jean-Pierre SOUMIER	Mlle Stéphanie MODDE	

Membres absents :

M. Gilbert MENU	M. Laurent GRANDGUILLAUME pouvoir à M. Yves BERTELOOT
Mme Elizabeth REVEL-LEFEVRE	M. François-André ALLAERT pouvoir à M. Gérard DUPIRE
M. Lucien BRENOT	M. Benoît BORDAT pouvoir à M. Dominique GRIMPRET
M. Michel ROTGER	Mme Françoise TENENBAUM pouvoir à M. Pierre PRIBETICH
M. Rémi DELATTE	Mme Christine MASSU pouvoir à M. François NOWOTNY
	Mme Dominique BEGIN-CLAUDET pouvoir à M. Michel FORQUET
	M. Gaston FOUCHERES pouvoir à M. Patrick CHAPUIS
	M. Gilles MATHEY pouvoir à M. Pierre-Olivier LEFEBVRE
	Mme Françoise EHRE pouvoir à M. Jean-Claude GIRARD
	M. Norbert CHEVIGNY pouvoir à M. Philippe BELLEVILLE
	M. Gilles TRAHARD pouvoir à Mme Noëlle CABBILLARD.

OBJET : DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE

Association "Entreprendre pour apprendre" - Demande de subvention 2012

L'association « Entreprendre pour Apprendre », association loi 1901, a pour but de permettre à des jeunes étudiants issus des collèges et lycées, de développer leur sens de l'initiative et des responsabilités, de s'initier à la gestion de projets et à la vie économique, d'acquérir un esprit d'entrepreneur, etc ...

L'association, au moyen d'un projet pédagogique de "mini entreprises", va permettre aux jeunes de poursuivre tout au long de l'année scolaire un projet de création d'entreprise réelle, en miniature. Pendant l'année, les élèves deviennent des mini-entrepreneurs en créant leur produit, leur entreprise avec l'accompagnement d'une équipe pédagogique et le suivi d'un conseiller d'entreprise.

Afin de poursuivre ce dispositif au sein des établissements scolaires, l'association a transmis à la Communauté d'Agglomération dijonnaise, une demande de subvention d'un montant de 2 500 € par exercice, pour les périodes 2011-2012 et 2012-2013. Le budget prévisionnel de l'association est annexé au présent rapport.

L'objectif recherché est de permettre, d'une part, aux jeunes de :

- découvrir l'entreprise et son fonctionnement ;
- d'appréhender une démarche de projet ;
- de développer des aptitudes et des compétences ;
- de développer des savoir-être ;

et d'autre part, aux enseignants d'établir un autre mode de fonctionnement.

A titre indicatif, pour l'année 2010-2011, 12 mini-entreprises ont été créées dont 8 à Dijon.

Pour mémoire, la Communauté d'Agglomération a accordé en 2009, une subvention de 5 000 € à cette association.

Il est proposé d'accorder une subvention de 2 500 € pour l'année 2011-2012 à l'Association « Entreprendre pour apprendre ».

La demande de subvention pour 2012/2013 sera examinée ultérieurement.

Vu l'avis de la Commission et du Bureau,

LE CONSEIL,
APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ,
DÉCIDE :

- **d'attribuer** à l'Association « Entreprendre pour apprendre », une subvention de 2 500 € afin de poursuivre leur projet pédagogique de « mini entreprises » au sein des établissements scolaires ;
- **de dire** que le versement de cette subvention interviendra dès les formalités de dépôt en Préfecture de la délibération, effectuées ;
- **d'autoriser** le Président à signer toutes pièces nécessaires à la bonne administration de ce dossier
- **de dire** que les crédits seront prélevés sur le budget de l'exercice 2012.

2010/2011 2011/2012 2012/2013

2010/2011 2011/2012 2012/2013

CHARGES	Montant	Montant	Montant	PRODUITS	Montant	Montant	Montant
ACHATS				SUBVENTION PUBLIQUE			
Fournitures administratives	1 315 €	1 500 €	1 500 €	CRB (emploi tremplin)	6 733 €	18 000 €	18 000 €
petit équipement	1 500 €	1 500 €	1 500 €	Ville de Dijon		2 000 €	2 000 €
				Pôle Emploi (Contrat Aidé)			10 000 €
				Conseil Régional (fonctionnement)		10 000 €	10 000 €
				CG (3 départements)		4 500 €	4 500 €
				Grand Dijon		2 500 €	2 500 €
				Grand Chalon		2 500 €	2 500 €
	2 815 €	3 000 €	3 000 €		6 733 €	39 500 €	49 500 €
SERVICES EXTERIEURS				SUBVENTION PRIVEE			
Location véhicule	3 857 €	4 500 €	5 000 €	Participation CCI en nature	14 500 €	14 500 €	14 500 €
Location immobilière	9 000 €	9 400 €	9 500 €	Caisse des Dépôts		6 000 €	6 000 €
entretien	400 €	450 €	500 €				
	13 257 €	14 350 €	15 000 €				
Autres Services Extérieurs							
Honoraires comptable	2 088 €	2 100 €	2 200 €	Fondations (Caisse d'Epargne)		4 000 €	5 000 €
Déplacement	3 250 €	4 500 €	6 000 €	Taxe d'Apprentissage			7 000 €
Affranchissement	800 €	1 000 €	1 000 €	Subvention privée			
Téléphone et liaison				(Adecco, MEDEF, CGPME...)		4 500 €	7 500 €
informatique	2 440 €	2 440 €	2 440 €				
Réception (dont salon régional)	1 708 €	2 000 €	2 500 €				
Communication, imprimés	227 €	1 020 €	1 100 €				
Services Bancaires	106 €	100 €	100 €				
Cotisations	2 080 €	3 450 €	5 400 €				
Concours régional (dont							
transport)		3 500 €	3 990 €				
5 ans EPA Bourgogne		6 000 €					
	12 699 €	26 110 €	24 730 €		14 500 €	29 000 €	40 000 €
CHARGES DE PERSONNEL				AUTRES FINANCEMENTS			
Salaires	16 907 €	20 500 €	35 600 €	participation établissements	2 380 €	6 900 €	10 800 €
				participation établissements			
Cotisations URSSA + Retraite	13 158 €	13 100 €	25 000 €	concours	1 003 €	1 610 €	2 880 €
Formation professionnelle		700 €	700 €				
Medecine du travail	189 €	150 €	150 €				
	30 254 €	34 450 €	61 450 €		3 383 €	8 510 €	13 680 €
AUTRES CHARGES				ADHESIONS COTISATIONS			
				Adhésions à l'association	550 €	900 €	1 000 €
					550 €	900 €	1 000 €
				Divers produits financiers	174 €		
TOTAL CHARGES	59 025 €	77 910 €	104 180 €	TOTAL PRODUITS	25 340 €	77 910 €	104 180 €
				Résultat d'exploitation	-33 685 €	0 €	0 €